

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 25 septembre 2012

Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle

Déclaration du groupe de la CFDT

Refondation de l'école, assises de l'enseignement supérieur : autant de signes que la question de l'éducation et de la formation est aujourd'hui l'un des enjeux majeurs de notre société mais le signe également que ça fonctionne mal. Et dans les deux cas, le symptôme est le même : la réussite des élèves et des étudiants est insuffisante et inégalitaire. Dans le système scolaire comme dans le supérieur, c'est bien dès le départ que l'essentiel se joue : à l'école primaire et dans le premier cycle du supérieur.

Le titre même de l'avis d'aujourd'hui : *Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle* montre bien le double objectif que doivent viser les préconisations de notre assemblée : accroître le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur pour atteindre les 50 % de la population et le faire en réduisant les inégalités qui se révèlent dans les taux de réussite entre catégories de la population.

Quelques points retiendront plus ici notre attention :

- la question de l'orientation. Elle est capitale pour que chaque jeune trouve bien sa place et entre dans un parcours de réussite : il faut renforcer l'orientation active, développer les Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), leur donner les moyens nécessaires et évaluer la réussite de cette orientation à l'aune d'un parcours étudiant vers l'insertion plus que par les seuls flux d'entrée et de sortie. L'orientation est un processus continu, et, à cet égard, l'avis se situe bien dans une problématique bac-3/bac +3, en insistant sur les liens nécessaires avec les lycées pour bien préparer aux études supérieures. Une plus grande démocratisation dans le supérieur passe nécessairement par une école de la réussite pour tous les élèves, par une valorisation des formations technologiques, ce qui suppose qu'elles soient également valorisées dans l'entreprise, ainsi que par une meilleure articulation entre ce qui est appris dans le supérieur et une plus grande visibilité pour les étudiants de ce qu'est une entreprise et de ce qu'on y fait.

L'un des éléments cruciaux demeure que les Sections de techniciens supérieurs (STS) et Instituts universitaires technologiques (IUT) destinés aux baccalauréats technologiques et professionnels, de par leurs caractéristiques d'études courtes et professionnelles, scolarisent de plus en plus des bacheliers généraux qui considèrent ces filières comme une étape vers des études longues. Cette situation est préjudiciable aux bacheliers technologiques et professionnels qui, du coup, se « rabattent » par défaut sur des études universitaires auxquelles ils ne sont pas préparés. En effet, seule la moitié d'entre eux continuent dans le 1^{er} cycle, et à peine un cinquième sans redoubler

leur première année ou changer de spécialité. L'avis note avec justesse qu'il est capital de rééquilibrer ces flux, faute de quoi on continuera à ne laisser à certains bacheliers que des voies sans issue. La CFDT regrette cependant que l'avis n'aille pas au-delà de la seule préconisation de fixer des objectifs de rééquilibrage ;

- le statut des enseignants-chercheurs représente un deuxième point stratégique. L'une des caractéristiques de l'enseignement supérieur réside dans ce lien entre l'enseignement et la recherche, permettant à chaque enseignant de faire profiter ses étudiants des derniers résultats de la recherche et en même temps de les initier à la recherche personnelle. Or, l'évaluation actuelle de ces enseignants ne considère que leur activité de recherche, si bien qu'ils favorisent les niveaux master et doctorat, au détriment du premier cycle, celui de la licence. L'avis préconise et nous nous en félicitons, de mieux prendre en compte toutes les activités d'enseignement, y compris celles concernant la formation continue, dans l'évaluation et la carrière des enseignants-chercheurs, d'assurer à chaque enseignant du supérieur une formation pédagogique, totalement inexistante aujourd'hui. Cela contribuerait fortement à valoriser leur investissement dans le cycle licence ;
- l'avis préconise de développer la pluridisciplinarité en 1^{er} cycle et de valoriser ainsi les compétences communes à plusieurs licences. C'est une bonne chose, mais il faut, pour la CFDT, aller plus loin en insistant sur la maîtrise d'un « socle de base » commun à toutes les disciplines (les technologies de l'information et de la communication, les langues, la pratique du travail en équipe et par projet), ce socle de base permettant d'évoluer dans sa vie professionnelle et d'apprendre tout au long de la vie. Il faut également développer l'initiation à la recherche, la capacité au travail autonome, la formation à la recherche d'emploi ;
- enfin, la formation continue représente un enjeu majeur pour l'objectif fixé. On ne peut, en effet, compter sur le développement des études supérieures chez les titulaires d'un bac général : ils sont déjà 95 % à le faire (et 85 % pour les baccalauréats technologiques). Si l'on veut atteindre les 50 % de diplômés du supérieur, il faut donc que les bacheliers professionnels soient beaucoup plus nombreux à poursuivre leurs études après le bac, et l'avis émet un certain nombre de recommandations pour les aider et les accompagner dans cette voie. Mais un autre vivier réside dans le développement de la Formation professionnelle continue (FPC) et de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) : l'avis le mentionne mais on aurait aimé plus de développement sur ce point. Les universités, y compris le CNAM, n'accueillaient en 2005 que 420 000 étudiants en formation continue, dont la moitié à titre personnel, un tiers comme salariés et 10 % comme demandeurs d'emploi. L'université, par tradition sans doute, demeure un lieu de formation initiale, et les services de formation continue vivent trop souvent en relative autarcie à l'université, la formation tout au long de la vie reste ainsi comme détachée des parcours universitaires classiques. Les « cours pour adultes » sont organisés en marge des cursus et proposent des contenus différents. La CFDT demande un développement important de la Formation professionnelle continue (FPC) dans les établissements d'enseignement supérieur, d'autant que cela contribuera à diminuer la tyrannie toute française du diplôme initial.

Malgré ces quelques remarques, la CFDT partage l'état de la situation que dresse le rapport et les préconisations vont dans le bon sens. La CFDT a voté l'avis.